



Cesison Fonds De Commerce - Sarl Salon Angy - Enseigne : L'atelier Des Couleurs

Publié sur actify.fr le novembre 23, 2023

44 vues

Adresse:

1 Rue des trois Marie

Date de fin de commercialisation:

31/03/2024

Date limite de dépôt des offres:

31/03/2024

Etude:

Etude CELERI Jean-Pierre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SARL SALON ANGY

ENSEIGNE « L'ATELIER DES COULEURS »

Coiffure mixte ongles

Ets principal : 1 rue des Trois Marie 20000 AJACCIO

Derniers CA connus :

2022 : 31 439,00 euro

2021 : 28 273,00 euro

2020 : 30 632,00 euro

Les renseignements complémentaires doivent être réclamés à l'étude.

Les candidats repreneurs devront déposer leurs propositions sous plis fermés entre les mains du



Liquidateur Judiciaire Maître Jean-Pierre CELERI et en son étude le **à déterminer** à **à déterminer**, offres qui seront ouvertes immédiatement en présence de tous les intéressés et seront déposées au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

Pour pouvoir être examinée, votre offre devra être conforme aux dispositions de l'article L.642-2 du code de commerce.